

INDEX DU CONTENU GRI

Index du contenu GRI

RÉFÉRENCE DU STANDARD GRI	INDICATEUR	PAGES DE RÉFÉRENCE DANS LE RAPPORT ANNUEL 2017
GRI 102: INFORMATIONS GÉNÉRALES		
PROFIL DE L'ORGANISATION		
102-1	Nom de l'organisation	Couverture
102-2	Activités, marques, produits et services	8-10 (Umicore en un coup d'oeil); 14-17 (Modèle d'entreprise)
102-3	Lieu où se trouve le siège de l'organisation	Intérieur de couverture arrière; couverture arrière
102-4	Lieux dans lesquels l'organisation est implantée	8-10 (Umicore en un coup d'oeil); 190 (Rapport d'activité social: S2)
102-5	Mode de propriété et forme juridique	Couverture arrière
102-6	Marchés desservis	8-10 (Umicore en un coup d'oeil); 22-27 (Performance économique)
102-7	Taille de l'organisation	8-10 (Umicore en un coup d'oeil); 190-193 (Rapport d'activité social: S2); 99 (Rapport d'activité économique & États financiers: bilan consolidé)
102-8	Information concernant les employés et autres travailleurs	190-193 (Rapport d'activité social: S2)
102-9	Chaîne d'approvisionnement	26-28 (Chaîne de valeur et société); 203-206 (Rapport d'activité sur la chaîne de valeur: V2-V4)
102-10	"Changements substantiels au niveau de de l'organisation ou de sa chaîned'approvisionnement "	18-25 (Performance économique); 206-207 (Rapport d'activité sur la chaîne de valeur: V5)
102-11	Démarche ou principe de précaution	37-38 (Gestion des risques et contrôle interne); 39-44 (Principaux risques et opportunités)
102-12	Initiatives externes	COSO; Guide OCDE; ILO Human Rights; SRI, FTSE; PACI; GRI; IIRC
102-13	Affiliation à des associations	58-60 (Engagement envers les parties prenantes)
STRATÉGIE		
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation	4-7 (Revue du CEO et du Président)
102-15	Principaux impacts, risques et opportunités	39-44 (Principaux risques et opportunités)
ETHIQUE ET INTÉGRITÉ		
102-16	Valeurs, principes, normes et règles en matière de comportement	The Umicore Way; Code de conduite; 37-38 (Gestion des risques et contrôle interne); 54-60 (Engagement envers les parties prenantes); 72 (Rapport sur la gouvernance d'entreprise: G1); 78 (Rapport sur la gouvernance d'entreprise:G9); 195 (Rapport d'activité social: S5)
102-17	Mécanismes pour obtenir des conseils et utilisés pour faire part des réclamations relatifs à l'éthique	Code de conduite; 195 (Rapport d'activité social: S5)
GOVERNANCE		
102-18	Structure de la gouvernance	72-76 (Rapport sur la gouvernance d'entreprise: G2, G4, G5); 65-70 (Approche managériale)
102-19	Délégation des pouvoirs	65-70 (Approche managériale)
102-20	Cadres dirigeants responsables des thèmes économiques, environnementaux et sociaux	49-50 (Comité de direction); 65-70 (Approche managériale)
102-21	Consultation des parties prenantes concernant les thèmes économiques, environnementaux et sociaux	54-60 (Engagement envers les parties prenantes); 61-64 (Matérialité)
102-22	Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	49-50 (Comité de direction); 72 (Rapport sur la gouvernance d'entreprise: G2)
102-23	Présidence de l'instance supérieure de gouvernance	49-50 (Comité de direction); 72 (Rapport sur la gouvernance d'entreprise: G2)
102-24	Nomination et de sélection pour l'instance supérieure de gouvernance	73-75 (Rapport sur la gouvernance d'entreprise: G4)
102-25	Conflits d'intérêts	77-78 (Rapport sur la gouvernance d'entreprise :G7, G9-G11); Charte de gouvernance d'entreprise; Code de conduite
102-26	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance en vue de la mise en place des objectifs, des valeurs et de la stratégie	72 (Rapport sur la gouvernance d'entreprise: G2)

INDEX DU CONTENU GRI

RÉFÉRENCE DU STANDARD GRI	INDICATEUR	PAGES DE RÉFÉRENCE DANS LE RAPPORT ANNUEL 2017
GOVERNANCE (SUITE)		
102-27	Connaissances collectives de l'instance supérieure de gouvernance	73-75 (Rapport sur la gouvernance d'entreprise: G4)
102-28	Evaluation de la performance de l'instance supérieure de gouvernance	73-75 (Rapport sur la gouvernance d'entreprise: G4)
102-29	Identification et gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux	37-38 (Gestion des risques et contrôle interne); 39-44 (Principaux risques et opportunités); 54-60 (Engagement envers les parties prenantes); 61-64 (Matérialité); 65-70 (Approche managériale)
102-30	Efficacité des processus de gestion des risques	37-38 (Gestion des risques et contrôle interne)
102-31	Examen des sujets économiques, environnementaux et sociaux	37-38 (Gestion des risques et contrôle interne); 65-67 (Approche managériale); 73-75 (Rapport sur la gouvernance d'entreprise: G4)
102-32	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance concernant le rapport de développement durable	65-70 (Approche managériale)
102-33	Communication des réclamations majeures	54-60 (Engagement envers les parties prenantes); 72-73, 78 (Rapport sur la gouvernance d'entreprise: G1, G3, G9, G10, G11); Charte de gouvernance d'entreprise; Code de conduite
102-34	Nature et nombre total de réclamations majeures	non rapporté
102-35	Politiques de rémunération	79-88 (Rapport de rémunération); Charte de gouvernance d'entreprise; Code de conduite
102-36	Processus de détermination de la rémunération	79-88 (Rapport de rémunération); Charte de gouvernance d'entreprise; Code de conduite
102-37	Implication des parties prenantes en matière de rémunération	79-88 (Rapport de rémunération); Charte de gouvernance d'entreprise; Code de conduite
102-38	Ratio de la rémunération annuelle totale	non rapporté
102-39	Pourcentage d'augmentation de la rémunération annuelle	non rapporté
IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES		
102-40	Liste des groupes de parties prenantes	54-60 (Engagement envers les parties prenantes)
102-41	Conventions collectives de travail	195 (Rapport d'activité social: S4)
102-42	Identification et sélection des parties prenantes	54-60 (Engagement envers les parties prenantes)
102-43	Approche de l'organisation pour impliquer les parties prenantes	54-60 (Engagement envers les parties prenantes)
102-44	Thèmes et préoccupations clés soulevés	54-60 (Engagement envers les parties prenantes); 61-64 (Matérialité)
PRATIQUES DE REPORTING		
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	8-10 (Umicore en un coup d'oeil); 18-36 (Performance); 72 (Rapport sur la gouvernance d'entreprise: G2); 116-117, 134-135 (Rapport d'activité économique & États financiers: F5, F17)
102-46	Définition du processus de contenu et du Périmètre des Aspects	61-64 (Matérialité); 65-70 (Approche managériale)
102-47	Liste des Aspects pertinents	61-64 (Matérialité); 65-70 (Approche managériale)
102-48	Reformulation d'informations	65-70 (Approche managériale); 178-179 (Rapport d'activité environnemental: E1); 189, 196-201 (Rapport d'activité social: S1, S6, S7); 205-206 (Rapport d'activité sur la chaîne de valeur: V4); 221 (À propos du rapport)
102-49	"Changements par rapport aux précédentes périodes de reporting"	189,196-201 (Rapport d'activité social: S1, S6, S7); 178-182 (Rapport d'activité environnemental: E1, E2, E3); 203, 205-208 (Rapport d'activité sur la chaîne de valeur: V1, V4, V6); 221 (À propos du rapport)
102-50	Période de reporting	Couverture; intérieur de couverture; 221 (À propos du rapport)
102-51	Date du dernier rapport publié	Site internet du rapport annuel
102-52	Cycle de reporting	Couverture; intérieur de couverture; Site internet du rapport annuel

INDEX DU CONTENU GRI

RÉFÉRENCE DU STANDARD GRI	INDICATEUR	PAGES DE RÉFÉRENCE DANS LE RAPPORT ANNUEL 2017
PRATIQUES DE REPORTING (SUITE)		
102-53	Personne à contacter pour toute question sur le rapport	Intérieur de couverture arrière; Général: stakeholder@umicore.com; Financière: evelien.goovaerts@umicore.com; Social: mark.dolfyn@umicore.com; Environnemental: bert.swennen@umicore.com
102-54	Indication de l'option de « conformité » pour les GRI Standards	Intérieur de couverture; 221 (À propos du rapport)
102-55	Index du contenu GRI	Cette section; 221 (À propos du rapport)
102-56	Vérification externe	209-215 (Déclarations d'assurance)
GRI 103 : APPROCHE MANAGÉRIALE		
103-1	"Explication du sujet repris dans la matrice de matérialité et son périmètre"	65-70 (Approche managériale)
103-2	Description de l'approche managériale	65-70 (Approche managériale)
103-3	Evaluation de l'approche managériale	65-70 (Approche managériale)
GRI 201: ASPECTS ÉCONOMIQUES		
201-1	Valeur économique directe créée et distribuée	51 (Chiffres clés); 8-10 (Umicore en un coup d'oeil); 61 (Engagement envers les parties prenantes); 124-126,169 (Rapport d'activité économique & États financiers: F8, F9, F39)
201-3	Etendue de la couverture des régimes de retraite à prestations définies	146-152 (Rapport d'activité économique & États financiers: F27)
201-4	Subventions et aides publiques reçues	54-60 (Engagement envers les parties prenantes)
GRI 202: MARKET PRESENCE 2017		
202-2	Proportion des cadres dirigeants embauchés localement	Périmètre similaire aux pages 190-193 (Rapport d'activité social: S2)
GRI 203: IMPACTS ÉCONOMIQUES INDIRECTES		
203-1	Investissements en matière d'infrastructures et d'appui aux services	51 (Chiffres clés); 54 (Engagement envers les parties prenantes); 186-187 (Rapport d'activité environnemental: E7); 207-208 (Rapport d'activité sur la chaîne de valeur: V6)
GRI 205: LUTTE CONTRE LA CORRUPTION		
205-1	Sites ayant fait l'objet d'une évaluation des risques de corruption	37-38 (Gestion des risques et contrôle interne); 54-60 (Engagement envers les parties prenantes); Umicore est signataire du Partenariat contre la corruption
205-2	Communication et formation sur les politiques et procédures en matière de lutte contre la corruption	Tous les travailleurs reçoivent une formation informelle sur le Code de conduite lors de leur entrée en service
GRI 206: COMPORTEMENT ANTICONCURRENTIEL		
206-1	Actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, pratiques antitrust et monopolistique	167 (Rapport d'activité économique & États financiers: F36)
GRI 301: MATÉRIAUX		
301-2	Matériaux consommés provenant de matières recyclées	8-10 (Umicore en un coup d'oeil); 206-207 (Rapport d'activité sur la chaîne de valeur: V5)
GRI 302: ÉNERGIE		
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	182-184 (Rapport d'activité environnemental: E4)
302-3	Intensité énergétique	182-184 (Rapport d'activité environnemental: E4)
302-4	Réduction de la consommation énergétique	182-184 (Rapport d'activité environnemental: E4)
GRI 305: ÉMISSIONS		
305-1	Émissions directes de gaz à effet de serre (scope 1)	181-182 (Rapport d'activité environnemental: E3)
305-2	Émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 2)	181-182 (Rapport d'activité environnemental: E3)
305-7	NO _x , SO _x , et autres émissions atmosphériques substantielles	179-181 (Rapport d'activité environnemental: E2)
GRI 308: ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES FOURNISSEURS		
308-2	Impacts négatifs sur l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	26-28 (Chaîne de valeur et société); 203-206 (Rapport d'activité sur la chaîne de valeur: V2-V4)

INDEX DU CONTENU GRI

RÉFÉRENCE DU STANDARD GRI	INDICATEUR	PAGES DE RÉFÉRENCE DANS LE RAPPORT ANNUEL 2017
GRI 401: EMPLOI		
401-1	Nouveaux salariés embauchés et taux de rotation du personnel	8-10 (Umicore en un coup d'oeil); 51 (Chiffres clés); 32-36 (Une entreprise où il fait bon travailler); 190-194 (Rapport d'activité social: S2; S3)
GRI 403: SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL		
403-1	Salariés représentés dans des comités mixtes d'hygiène et de sécurité au travail	195 (Rapport d'activité social: S4)
403-2	Taux et types d'accidents du travail, de maladies professionnelles, de journées de travail perdues et d'absentéisme, et nombre total de décès liés au travail	51 (Chiffres clés); 32-36 (Une entreprise où il fait bon travailler); 196-201 (Rapport d'activité social: S6, S7)
403-4	Thèmes de santé et de sécurité couverts par des accords formels avec les syndicats	195 (Rapport d'activité social: S4); Accord-cadre mondial sur le développement durable
GRI 404: FORMATION ET ÉDUCATION		
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié	51 (Chiffres clés); 32-36 (Une entreprise où il fait bon travailler); 193-194 (Rapport d'activité social: S3)
404-2	Programmes de développement des compétences des salariés et programmes d'aide à la transition	32-36 (Une entreprise où il fait bon travailler); 193-194 (Rapport d'activité social: S3)
404-3	Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens périodiques d'évaluation et d'évolution	193-194 (Rapport d'activité social: S3)
GRI 405: DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES		
405-1	Composition des instances de gouvernance et répartition des salariés	32-36 (Une entreprise où il fait bon travailler); 73-75 (Rapport sur la gouvernance d'entreprise: G4); 190-193 (Rapport d'activité social: S2)
GRI 408: TRAVAIL DES ENFANTS		
408-1	Sites et fournisseurs présentant un risque substantiel d'incidents liés au travail des enfants	Cet élément fait partie de l'objectif 'Approvisionnements durable'. Voir 26-28 (Chaîne de valeur et société); 203-206 (Rapport d'activité sur la chaîne de valeur: V2-V4); En pratique: Assurer un approvisionnement durable en cobalt (online)
GRI 409: TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE		
409-1	"Sites et fournisseurs présentant un risque substantiel d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire"	Cet élément fait partie de l'objectif 'Approvisionnements durable'. Voir 26-28 (Chaîne de valeur et société); 203-206 (Rapport d'activité sur la chaîne de valeur: V2-V4); En pratique: Assurer un approvisionnement durable en cobalt (online)
GRI 414: ÉVALUATION SOCIALE AND SOCIÉTALE DES FOURNISSEURS		
414-2	Impacts sociaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	26-28 (Chaîne de valeur et société); 203-206 (Rapport d'activité sur la chaîne de valeur: V2-V4)
GRI 416: SANTÉ ET SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS		
416-1	Evaluation des impacts sur la santé et la sécurité des catégories de produits et services	206-207 (Rapport d'activité sur la chaîne de valeur: V5)
GRI 417: MARKETING ET ÉTIQUETAGE		
417-1	Procédures relatives à l'information et l'étiquetage des produits et services	206-207 (Rapport d'activité sur la chaîne de valeur: V5)
AUTRES ASPECTS MATÉRIELUX RAPPORTÉS		
	Criticité des matières première	En complément du GRI 308: Évaluation environnementale des fournisseurs et du GRI 414: Évaluation sociale and sociétale des fournisseur. Voir 26-28 (Chaîne de valeur et société); 203-206 (Rapport d'activité sur la chaîne de valeur: V2-V4)
	Produits et services duables	En complément du GRI 301: Matériaux. Voir 26-28 (Chaîne de valeur et société); 206-207 (Rapport d'activité sur la chaîne de valeur: V5)
	Sécurité des procédés	En complément du GRI 403: Santé et sécurité au travail. Voir 201 (Rapport d'activité social: S8)
	Rejets de métaux dans l'eau et dans l'air	En complément du GRI 305: Émissions. Voir 179-181 (Rapport d'activité environnemental: E2)